



## Location-vente d'une maison non habitable

Par **Isa91**, le **03/10/2015** à **00:04**

Bonjour,

Je suis actuellement propriétaire d'une maison secondaire en Mayenne avec mon ex-mari, nous sommes en indivision sur le bien mais pas sur le crédit en cours. Actuellement la maison ne sert à personne et n'est pas habitée, nous l'avons achetée pour la retaper entièrement, l'électricité n'est pas aux normes, pas de système de chauffage, il n'y a que les murs existants, fenêtres, toiture ok, système d'évacuation fosse septique et ballon électrique pour l'eau chaude.

En vente depuis 3 ans elle ne trouve pas acquéreur car au dessus du marché mais nous ne pouvons pas la baisser ayant le crédit à rembourser.

En revanche en location-vente plusieurs personnes seraient intéressées, peut on dans mon cas avec une maison avec de gros travaux encore à prévoir appliquer ce système d'accession à la propriété ? Quelles sont les clauses à prévoir ? Les locataires-accédants ont ils le droit à l'APL dans ces conditions ?

Merci de votre aide.